



Barème d'honoraires

barèmes au 01 Août 2018 - Offres De Vente

Prix	Valeur
< 20 000,00 €	10 %
€	0 %
€	0 %
20 001,00 - 50 000,00 €	9 %
50 001,00 - 120 000,00 €	7 %
120 001,00 - 150 000,00 €	6 %
150 001,00 - 250 000,00 €	5.5 %
250 001,00 - 350 000,00 €	4.5 %
350 001,00 - 500 000,00 €	4 %
> 500 001,00 €	3 %

Pour la tranche de 0 à 20 000€ : 10% avec un minimum d'honoraires de 1 500€

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat, et sont calculés sur le montant de la transaction. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.

Honoraires Viagers: 6% calculés sur le montant de la transaction

Honoraires locations - Offres De Location

Location biens d'habitations: visites, dossiers, bail : locataire 10€ TTC/m² du logement , Bailleur 10€TTC/m² du logement

Location biens professionnels, local commercial, bureau: visites, dossiers, bail : 2 mois de loyers hors charges à la charge du preneur

Location garage: 2 mois de loyers hors charges répartis à parts égales entre locataire et bailleur

Honoraire d'état des lieux: 3€ TTC/m²

Taux de TVA en vigueur 20%

MARINE IMMOBILIER

04 94 71 04 18 | 04 94 71 04 42

E-Mail : service.clients@marine-immo.fr | Site : <http://www.marine-immo.fr>

MARINE IMMOBILIER

04 94 71 04 18 | 04 94 71 04 42

E-Mail : service.clients@marine-immo.fr | Site : <http://www.marine-immo.fr>